



79^{ème} Session de l'Assemblée générale
Quatrième Commission

Point 48

Coopération Internationale dans les Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique
International Cooperation in the Peaceful Uses of Outer Space

New York, le 30 octobre 2024

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

L'utilisation de l'espace et son exploration sont l'apanage de l'humanité toute entière, selon les termes du Traité de 1967 sur l'Espace Extra-atmosphérique. Avec l'accélération du nombre d'objets lancés en orbite, de mission spatiales et d'acteurs dans l'espace, il est essentiel de porter une attention toute particulière à préserver les conditions d'une utilisation pacifique, sûre et viable de l'espace sur le long terme.

Ainsi, la Suisse se réjouit tout particulièrement de l'Action n°56, adoptée par consensus en septembre dans le cadre du Pacte pour l'Avenir, qui réaffirme la volonté des Etats de travailler ensemble, au sein du Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique (CUPEEA), à l'établissement de nouveaux cadres destinés à régir le trafic spatial, les débris spatiaux et les ressources spatiales. Nous saluons cette décision de même que l'idée d'organiser en 2027 la 4^{ème} Conférence de l'ONU sur les utilisations et l'exploration pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE IV. La Suisse est prête à contribuer à ces efforts.

En effet, la politique spatiale 2023 du gouvernement suisse prévoit son engagement dans les instances internationales en faveur de l'établissement de règles globales favorisant les comportements pacifiques, viables et responsables dans l'espace. Au niveau national, la Suisse travaille à l'établissement d'une loi encadrant les opérations spatiales. Au niveau européen, elle participe aux programmes de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et de l'Organisation Européenne pour l'Exploitation des Satellites Météorologiques (EUMETSAT) ainsi qu'aux programmes Galileo et EGNOS de l'Union Européenne. En outre, la Suisse a signé cette année les Accords Artemis.

Madame la Présidente,

La Suisse soutient l'adoption du rapport du CUPEEA (A/79/20) et de la résolution omnibus correspondante. Cette année, le CUPEEA a connu un cycle particulièrement dynamique avec plusieurs initiatives proposées par les Etats-membres et le Bureau des Affaires Spatiales de l'ONU (UNOOSA). Nous saluons particulièrement les décisions et propositions suivantes :

- l'établissement d'une équipe d'action sur la coordination des activités lunaires, ATLAC ;
- le traitement du sujet des cieux obscurs et silencieux aux fins de leur préservation;
- les propositions d'établir des groupes d'étude sur la coordination du trafic spatial et sur les aspects techniques et juridiques du retrait actif de débris spatiaux ;
- la considération de questions relative au partage d'informations selon l'Art. XI du Traité de 1967 sur l'Espace ;
- la déclaration de l'année 2029 comme année thématique de la sensibilisation aux astéroïdes et de la défense planétaire. La Suisse soutient la résolution correspondante présentée à cette session.
- La Suisse soutient également les demandes d'adhésion présentées par Djibouti et la Lettonie.

En 2025, la revue intermédiaire du Programme « Espace2030 » permettra de faire le point sur les efforts à poursuivre, notamment afin de renforcer les bénéfices de l'espace pour le développement durable. A ce sujet, la Suisse se félicite des activités du Réseau international « Espace et santé globale » qui se développe avec une participation internationale toujours plus nombreuse et multidisciplinaire.

Les travaux sur la viabilité à long terme des activités spatiales et ceux sur les aspects juridiques des activités liées aux ressources spatiales entrent dans une phase où la flexibilité et l'esprit de consensus se révéleront essentiel pour atteindre les objectifs fixés par les groupes de travail correspondants.

En effet, Madame la Présidente, le CUPEEA se doit de répondre aux défis émergents de manière efficace et effective dans le cadre de son mandat. L'Action 56 du Pacte pour l'Avenir guidera son travail, alors que la Conférence UNISPACE IV interviendra à un moment charnière de l'histoire spatiale de l'humanité. Elle offrira l'occasion aux Etats-membres de démontrer qu'ils garantissent collectivement les conditions d'une utilisation pacifique, sûre et viable de l'espace, au bénéfice de l'humanité toute entière.

Dans ce contexte, le dialogue régulier entre la 1^{ère} et 4^{ème} Commissions sur les questions de sécurité et de viabilité des activités spatiales contribue à assurer la nécessaire cohérence, la complémentarité et la coordination entre les différents travaux de l'ONU.

Je vous remercie.

Dear Madam Chairwoman

The use of space and its exploration are the province of all humankind, according to the terms of the 1967 Outer Space Treaty. With the accelerating number of objects launched into orbit, space missions and actors in space, it is essential to pay particular attention to preserving the conditions for a peaceful, safe and sustainable use of outer space in the long term.

Switzerland therefore particularly welcomes Action 56, adopted by consensus in September as part of the Pact for the Future, which reaffirms the willingness of States to work together, within the Committee on the Peaceful Uses of Outer Space (COPUOS), to establish new frameworks for space traffic, space debris and space resources. We welcome this decision, as well as the idea of organising the 4th UN Conference on the Peaceful Uses and Exploration of Outer Space, UNISPACE IV, in 2027. Switzerland is ready to contribute to these efforts.

Indeed, the Swiss government's space policy 2023 provides for its involvement in international bodies in favour of the establishment of global rules promoting peaceful, sustainable and responsible behaviour in space. At national level, Switzerland is working to establish a national space legislation. At European level, it participates in the programmes of the European Space Agency (ESA) and the European Organisation for the Exploitation of Meteorological Satellites (EUMETSAT), as well as the European Union's Galileo and EGNOS programmes. Switzerland also signed the Artemis Agreements this year.

Madam the President,

Switzerland supports the adoption of COPUOS report (A/79/20) and the corresponding omnibus resolution. This year, COPUOS has seen a particularly dynamic cycle, with several initiatives proposed by the Member States and the UN Office for Outer Space Affairs (UNOOSA). We particularly welcome the following decisions and proposals:

- the establishment of an action team on the coordination of lunar activities, ATLAC ;
- the treatment of the dark and silent skies topic with a view to their preservation;
- proposals to set up study groups on the coordination of space traffic and on the technical and legal aspects of active debris removal;
- the consideration of questions relating to information sharing under Art. XI of the 1967 Outer Space Treaty;
- the declaration of the year 2029 as the thematic year of asteroid awareness and planetary defence. Switzerland supports the corresponding resolution presented at this session.
- Switzerland also supports the applications for membership presented by Djibouti and Latvia.

In 2025, the interim review of the “Space2030” Agenda will provide an opportunity to take stock of the efforts to be pursued, particularly with a view to enhancing the benefits of space for sustainable development. In this respect, Switzerland welcomes the activities of the International “Space and Global Health” Network, which is developing with ever greater international and multidisciplinary participation.

The works on the long-term sustainability of outer space activities and those on the legal aspects of space resource activities are entering a phase where flexibility and a spirit of consensus will prove essential to achieving the objectives set by the corresponding working groups.

Indeed, Madam the President, the COPUOS must respond to the emerging challenges in an efficient and effective manner within the framework of its mandate. Action 56 of the Pact for the Future will guide its work, while the UNISPACE IV Conference will take place at a pivotal moment in the space history of humanity. It will provide an opportunity for Member States to demonstrate that they are collectively guaranteeing the conditions for the peaceful, safe and sustainable use of space, for the benefit of all humanity.

In this context, the regular dialogue between the 1st and 4th Committees on issues of space security and sustainability helps to ensure the necessary coherence, complementarity and coordination between the different UN's workstreams.

Thank you very much.